

## Braccio, Nadia

---

**De:** Locas Vincent <vincent.locas@energir.com>  
**Envoyé:** 12 avril 2019 13:57  
**À:** Greffe  
**Cc:** Dubois, Véronique; Léger, Marie  
**Objet:** Salle - Séance de travail du 1er mai 2019 - R-4076-2018 Phase 2

Bonjour,

Pour faire suite à la lettre datée du 11 avril 2019 dans le dossier mentionné en objet (A-0021), Énergir souhaite informer la Régie de l'énergie (« Régie ») qu'elle ne pourra malheureusement pas tenir la séance de travail prévue le 1<sup>er</sup> mai 2019 à ses bureaux en raison d'un enjeu de disponibilité de salles.

Énergir comprend par contre que la Régie pourrait accueillir les participants à ladite séance à ses bureaux. Nous serons par conséquent dans l'attente des consignes de la Régie quant à l'heure et à la salle où se tiendra la séance.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre généreuse collaboration.

Sincèrement,

**Vincent Locas**

Conseiller juridique senior  
Affaires règlementaires et réclamations  
Tél. 514 598-3324 Téléc. 514 598-3839  
[vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

